

Wattsi

EXTÉRIEUR. PORTUGAL.

Lisbonne, le 1er août. — Notre Gazette officielle du 28 juillet, contenait l'article qui suit :

« Des bruits divers ayant été répandus par les journaux de France et d'Angleterre sur la prochaine arrivée d'un corps de troupes hanovriennes en Portugal, nous sommes autorisés à démentir formellement et officiellement cette assertion. De même aussi, nous affirmons qu'il n'a été pris aucun arrangement à ce sujet, et qu'il n'est nullement question d'expédier les pleins pouvoirs nécessaires pour le conclure.

« Après avoir fait la déclaration qui précède, qu'il nous soit permis de rappeler à nos lecteurs combien ils doivent s'armer de prudence et de circonspection pour rejeter des bruits dépourvus d'authenticité, à une époque où tant d'intérêts opposés, tant de passions contraires, la malice, l'oisiveté, l'agiotage et les spéculations de toute espèce se confondent continuellement et s'agitent pour inventer des nouvelles propres à égarer l'esprit public, et troubler la tranquillité dont, par la grâce de la divine Providence, notre chère patrie jouit avec tant de sécurité et de douceur.

« Cette félicité nous est garantie par l'excellent esprit de fidélité qui anime tous les Portugais, et par la puissante union de tous les gouvernemens de l'Europe. Nous venons de recevoir le plus éclatant témoignage dans l'approbation unanime que ces gouvernemens ont donné à la sagesse et à la fermeté avec lesquelles S. M. a détourné les maux de cette rébellion (fondée sur des assertions calomnieuses et suggérée par l'ambition et la malice les plus raffinées) menaçait à la fois la monarchie portugaise et tous les souverains de l'Europe.

« Nous sommes parfaitement sûrs que si le cas arrivait, où le bien de l'état exigeait que S. M. admit quelques corps de troupes d'une nation amie, ou de celles que prennent à leur solde la plupart des grandes puissances pour épargner les bras utiles à l'agriculture, la fidélité portugaise, loin de s'en offenser, se montrerait supérieure à de misérables considérations; nous regardons, en conséquence, comme superflu, de nous arrêter plus long-tems sur les fauses nouvelles qui ont été semées relativement à l'arrivée de troupes étrangères. »

— La reine diffère son départ pour Naples, au moyen de certificats de médecins complaisans.

ESPAGNE.

Madrid, le 11 août. — Le bruit du canon et le son de toutes les cloches ont annoncé, le 7, aux habitans de la capitale, le retour de LL. MM., qui sont revenues des eaux de Sacadon.

(Etoile.)

La Gazette de Madrid a publié, hier, la cédule royale signée par S. M. à Sacadon, le 1er de ce mois, et portant suppression, dans tous ses états d'Europe et d'Amérique, des sociétés de francs-maçons, comuneros, et autres sociétés secrètes de toute dénomination quelconque.

« Ces sociétés secrètes, dit le préambule, ont été reconnues pour l'agent principal des révolutions qui ont éclaté d'une manière si déplorable en Espagne et en Amérique. Les individus qui en ont fait partie seront cependant compris dans l'amnistie accordée par S. M. le 1er mai de cette année. Quant à ceux qui continueraient à se réunir secrètement, sous quelque prétexte que ce soit, ils seront poursuivis, conformément aux lois du royaume, comme criminels de lèse-majesté divine et humaine. Les évêques et autres prélats sont exhortés par S. M. à ordonner à tous les ecclésiastiques de prévenir les peuples, dans leurs sermons, du danger qu'ils courraient en prêtant l'oreille aux discours des francs-maçons, dont la doctrine a été reconnue ennemie de l'autel et du trône. »

— Une autre cédule, datée de Sacadon, le 1 juillet, ordonne que l'enseignement public soit entièrement remis aux universités et autres établissemens littéraires.

Tous les professeurs sont astreints, pour conserver leurs chaires, à se faire purifier conformément aux décrets existans.

Tous ceux qui seront convaincus d'avoir approuvé la nomination d'une régence à Séville, et la translation du roi à Cadix, seront déclarés à jamais indignes d'instruire la jeunesse.

Les degrés quelconques pris dans les universités depuis le 7 mars 1820, seront tous soumis à révision.

nsbergk.

— Le roi a permis à son premier secrétaire-d'état de délivrer, comme ci-devant, des passeports pour l'Amérique, pourvu, toutefois, que ceux qui les obtiendront les fassent visiter à la police, avant de s'embarquer.

P. S. — Le roi d'Espagne est parti pour St.-Ildephonse.

M. le marquis de Talaru a reçu son audience de congé.

M. le général Fournas a été nommé commandant-général de l'infanterie de la garde-royale d'Espagne.

M. le général Zambrano a le commandement général de la cavalerie.

M. le duc de l'Infantado a été élevé au grade de capitaine-général.

(Etoile.)

— Les deux régimens des Guides de Quésada et de la Rioja, qui avaient été envoyés à Tolède et à Séville, par suite des événemens du 25, ont été dissous. Les soldats sont renvoyés chez eux, et les cadres resteront cantonnés dans la province de la Manche jusqu'à ce qu'ils soient employés comme noyaux de deux des régimens qui doivent composer la nouvelle armée.

— Les purifications se poursuivent avec activité. On dit que le général Castanos n'a pu obtenir un avis favorable, et que ses juges, l'ayant déclaré *impurificado*, il sera obligé de quitter Madrid.

— Le général Copons, qui a été arrêté en vertu du décret d'amnistie, est renfermé dans la prison de Casay Corte; une procédure s'instruit contre lui, et préalablement on lui a ôté toute distinction militaire, et on a réduit sa solde à une piécette (environ 5 sous) par jour.

— On prétend aujourd'hui que la visite d'un personnage anglais débarqué récemment à Barcelone, avait pour but de remettre certaines dépêches au consulat de sa nation, afin que celui-ci se tint prêt à fournir tous les secours nécessaires à la flotte anglaise qui se rend à Tunis, s'il arrivait qu'elle dût relâcher dans ce port. Cependant peu de personnes ajoutent foi à cette version.

— Le consul de S. M. B. a fait savoir officiellement qu'une dépêche du vice-amiral anglais sir Harry Neales, du 26 juillet, portant que le dey d'Alger ayant acquiescé à toutes les propositions d'arrangement qui lui ont été faites, la paix a été rétablie le même jour, et qu'en conséquence ce port a cessé d'être bloqué.

Des lettres reçues en même tems de ce point des états barbaresques, annoncent que la peste fait de grands ravages à Alger et dans les environs.

Barcelone, le 7 août. — Avant-hier un bâtiment de guerre anglais, de ceux qui rôdent sans cesse dans nos eaux, s'est approché du port, et a mis son canot à la mer pour faire réclamer deux hommes de son équipage qui, ayant débarqué à une distance d'une lieue et demie de cette ville, furent arrêtés comme étant en contravention aux réglemens sanitaires. Jeudi dernier on a aussi amené ici comme coupable du même délit, et en outre de rébellion, le capitaine et l'équipage d'un petit navire sarde, qui, après avoir soutenu un combat de deux heures contre un bâtiment garde-côte, se mirent dans un canot et gagnèrent la terre. On attend dans ce port, d'un moment à l'autre, la frégate sarde le *Commerce de Gènes*: elle vient réclamer les bâtimens de sa nation que nos gardes-côtes ont saisis chargés de blé.

Nous apprenons à l'instant, par une lettre, qu'une frégate de guerre anglaise de 44 canons vient de passer dans les eaux d'Arenys.

— La commission militaire permanente de Catalogne a condamné, par sentence du 7 juillet dernier, le nommé Diego Casada, né à Almería, et demeurant à Barcelone, à six années de travaux publics, pour avoir, à trois reprises, proféré publiquement, à l'une des portes de la ville, le cri séditieux de *vive la constitution!* Cette condamnation, approuvée par le capitaine-général, vient de recevoir son exécution.

— Depuis que le général Chambro s'est retiré à Barcelone, il a l'habitude de se promener journellement à la Rambla avec quelque solennité. Il en est résulté plusieurs scènes, plus ou moins ridicules, notamment une guerre prononcée contre les chapeaux blancs, qu'il regarde comme un signe de maçonnerie. A Réus, au contraire, c'est aux souliers blancs de certaines femmes que l'on en veut au point de devenir le prétexte de désordres extrêmement graves.

— Une lettre donne les détails suivans sur la couche très singulière dont on a déjà parlé. « La nommée Josepha Navarro, habitant à Carcagente, dans le royaume de Valence, étant travaillée des douleurs de l'enfance

ment, a mis successivement au monde sept enfans dont aucun n'était à son terme; les 3, 4 et 5 du mois dernier, elle accoucha d'un garçon et de deux filles de trois à quatre mois, ainsi qu'on a pu en juger par le développement de ces individus. Le 6, elle accoucha d'une autre fille; le 8, de deux autres filles, et enfin le 9, d'un garçon d'environ cinq mois. Le 19, la femme Navarro était parfaitement rétablie de cette couche laborieuse.

— On mande de Cadix, le 30 juillet: Il y a trois jours que l'escadre française est partie de notre port, et l'on fait ici sur son départ beaucoup de conjectures. Le gouvernement espagnol vient de donner l'ordre de radouber un certain nombre de chaloupes canonnières. Il y avait ici deux cadres espagnols qui devaient être transportés aux îles Canaries, pour y compléter deux régimens qui doivent aller à la Havane et de là dans l'Amérique du Sud. Le gouvernement espagnol n'ayant pas un bâtiment armé pour transporter ces cadres, ils ont été embarqués sur une goëlette française. On a reçu ici des lettres de l'Estramadure qui annoncent qu'il s'était manifesté dans quelques villes de cette province une maladie que l'on disait semblable au bubon d'Afrique; mais on a de fortes raisons de croire que ce n'est qu'une maladie charbonneuse, occasionnée par les chaleurs excessives qu'il a fait cette année, et par les alimens du pays.

Bayonne, le 11 août. — Nous avons reçu une lettre de Lisbonne, du 31 juillet, en voici un extrait:

Le gouvernement portugais vient d'ordonner une levée extraordinaire de troupes; le tems de service est de neuf ans pour l'artillerie et la cavalerie, et de sept pour l'infanterie; ceux qui s'enrôleront volontairement feront deux ans moins de service, dans quelque arme que ce soit. Le premier janvier de chaque année, il sera délivré des congés au dixième de l'armée.

L'état des provinces espagnoles voisines de nos frontières ne s'améliore pas, et il en est de même pour celles de l'intérieur.

ALLEMAGNE.

Ulm, le 8 août. — On assure que l'Angleterre s'oppose à ce que la Russie exerce une influence quelconque sur les Grecs, mais elle veut aussi que les Grecs reconnaissent en définitive la suprématie de la Porte. Lord Strangford et les autres agens diplomatiques et consulaires de l'Angleterre ont joué, dans ces derniers tems, un rôle extrêmement équivoque. Cette conduite est basée sur la crainte de perdre l'influence commerciale et politique dont leur gouvernement a joui jusqu'à présent, si le divan pouvait supposer que le cabinet britannique favorise les Grecs d'une manière quelconque. L'Autriche du moins ne dissimule pas. Depuis le commencement de la révolution grecque, elle s'est franchement prononcée contre les Hellènes; elle leur a fait tout le mal possible; elle a favorisé les Turcs; tous ses actes l'ont prouvé; mais elle n'a jamais fait semblant de s'intéresser pour les Grecs, et ceux-ci ont su ce qu'ils avaient à attendre de la part de l'Autriche.

Hambourg, le 14 août. — Il a été apporté quelques changemens dans le tarif de douanes de Suède. Le café torréfié ne pourra plus y être importé. La disposition d'après laquelle l'importation de vins de France, d'Espagne et de Portugal, ainsi que le rhum, ne pouvaient avoir lieu que des endroits où ces articles sont produits, est révoquée. Quant à l'eau-de-vie de raisin et les liqueurs, il est arrêté que l'importation en Suède ne s'en pourra faire que des ports d'Angleterre, d'Irlande, d'Espagne, de Portugal et de France, et de ceux de la Méditerranée et d'autres ports situés hors de l'Europe.

Francfort, le 15 août. — L'Observateur autrichien, dans sa feuille du 5 de ce mois, après un narré fort étendu de l'affaire d'Ipsara, et qui n'est en quelque sorte qu'un résumé des détails déjà connus, dit que l'attaque principale qui avait été dirigée par les Turcs contre la ville et les ports, n'était cependant qu'une fausse attaque; le débarquement véritable eut lieu du côté opposé de l'île, sur une langue de terre sablonneuse, garnie seulement d'une faible batterie de pièces de campagne. Les hommes servant la batterie firent cesser le feu dès les premiers coups, et le débarquement eut lieu sans peine. Quant à Samos, dont les habitans étaient les plus hardis et dangereux pirates, ils sont tous massacrés ou prisonniers. L'attaque sur Athènes n'a pas réussi, quant à la citadelle; les Turcs n'ont pu s'établir que dans la ville et dans les jardins.

— On mande de Nuremberg en date du 11 août ce qui suit: Des bruits divers ne cessent de circuler sur les rapports de la Norvège et de la Suède. Quel que soit le but de leurs auteurs, ni les uns ni les autres n'ont aucune espèce de fondement. Il est vrai que la cour de Stockholm a manifesté beaucoup de mécontentement des dernières opérations du storting de Norvège, malgré les assurances données au roi Charles-Jean par les membres qui le composent, que ce n'est nullement par suite d'une opposition systématique que l'on a rejeté certaines propositions royales, et notamment celle relative au veto absolu. Néanmoins, S. M. suédoise a persisté dans l'opinion qu'en maintenant le veto relatif tel qu'il est maintenant, il y aura toujours une atteinte au principe monarchique, puisqu'en certain cas le souverain se trouve exclu de toute participation au pouvoir législatif. Du reste, on assurait à Stockholm, qu'un des membres les plus influens du cabinet s'était chargé d'entamer une négociation sur le veto absolu avec les principaux députés de la diète norvégienne.

ANGLETERRE.

Londres, le 14 août. — La Gazette de Colombie annonce que le sénat et la chambre des représentans de la république ont ouvert leur session le 5 avril. Sur 40 sénateurs, il y en avait 21 de présens. Le nombre des représentans présens était de 50.

M. Anderson, consul général de S. M. B., est arrivé à Bogota le 30 mars, et le 5 avril il a eu une audience officielle du vice-président de la république. Il lui a exprimé dans son compliment combien il se trouvait heureux de représenter auprès d'un état nouvellement affranchi cette vieille Angleterre, protectrice de la liberté de tous les peuples, qui

voit avec plaisir une nouvelle société d'hommes arriver à cette félicité politique dont elle-même jouit si pleinement. S'est empressé de rassurer M. le vice-président contre les craintes que l'on avait conçues à Colombie d'une entreprise combinée de la France et de l'Espagne contre l'Amérique. Il a terminé par ces mots: « Je ne crains pas de dire que les généreux sentimens du roi d'Angleterre, les vives libéralités de M. Canning, si justement appréciées dans cette capitale, enfin les sentimens tout semblables de chacun des membres du gouvernement anglais forment un boulevard inexpugnable qui défend la vraie liberté contre le despotisme; et, en s'appuyant par leur alliance les nations nouvellement affranchies, ils sont les nobles instrumens de la Providence qui a voulu que tout homme fût libre. »

— On annonce que S. M. a l'intention de faire un voyage sur le continent cet automne.

— On annonce positivement qu'aucune partie de l'emprunt grec transmis à Zante n'a été remis au prince Mavrocordato, et que M. Hamilton-Brown doit se rendre immédiatement en Morée, afin de juger lui-même de la conduite qu'il faut tenir dans les circonstances actuelles. Le colonel Gordon ne partira qu'au mois de décembre, et on espère qu'avant cette époque le gouvernement grec sera parfaitement organisé.

— Les nouvelles peu satisfaisantes de la Jamaïque ont augmenté le prix des sucres. L'insurrection des noirs y présente le caractère le plus alarmant.

— Le bruit court que le gouvernement a donné ordre de suspendre l'armement de deux navires de transport avec des munitions de guerre destinés pour le cap Coast-Castle, et qu'il s'est décidé à abandonner Sierra-Leone.

(Correspondance particulière.)

M. Frédéric Lamb, qui vient d'être nommé ambassadeur à Madrid, en remplacement de sir William A'Court, paraît jouir particulièrement de toute la confiance de M. Canning, dont il a adopté et secondé, dit-on, avec fermeté la politique. On assure que ses opinions personnelles le rangent dans la classe des libéraux modérés.

Le rappel de M. Ed. Thornton de l'ambassade de Lisbonne est attribué à la faiblesse de la conduite qu'on prétend qu'il a tenue dans les derniers événemens du Portugal. Voici comment on explique le retour en Angleterre de lord Beresford. On suppose que le gouvernement désirait recevoir directement de la part des explications de vive voix sur l'ensemble et les détails de tout ce qui s'est passé en Portugal, et en général sur la déplorable situation actuelle de ce royaume.

Le choix de sir William A'Court pour l'ambassade de Lisbonne est considéré comme une démonstration publique de toute l'importance que le cabinet anglais attache aujourd'hui aux affaires de Portugal. Cette considération fait disparaître ce qu'il y aurait de peu flatteur pour sir William A'Court, de passer de l'ambassade de Madrid à celle de Lisbonne. On connaît, en effet, généralement, que la disposition actuelle des choses dans la péninsule pourrait, dans certains cas hypothétiques que la politique doit prévoir, ménager au Portugal une grande influence d'impulsion et d'exemple sur l'Espagne, malgré l'infériorité comparative de sa puissance et de ses ressources particulières. On calcule d'ailleurs que la situation intérieure de la péninsule ne saurait manquer d'être long-tems en l'état d'un grand poids dans la balance européenne, surtout pendant que la grande querelle des Amériques sera indécise.

Or, d'après des considérations aussi graves, on se plaint ici à reconstruire la prévoyance du cabinet qui a su choisir à propos, pour diriger les opérations diplomatiques en Portugal, un agent initié dans les secrets de la politique et les projets de la sainte-alliance. On présume dès-lors qu'il n'y a rien de mieux que tout autre, à même de bien juger, de comparer et d'apprécier les circonstances, dans l'intérêt de la Grande-Bretagne. On se rappelle à cet égard que sir W. A'Court a d'abord été ministre à Naples, ensuite en Espagne lors du renversement du gouvernement constitutionnel des deux nations, c'est-à-dire à l'époque où le cabinet anglais avait au moins indirectement l'exécution des plans des souverains alliés.

FRANCE.

Paris, le 17 août. — Le roi a reçu en audience particulière le chevalier de Zéa-Bermudez, ex-ambassadeur espagnol à Londres, que S. M. C. vient de nommer ministre des affaires étrangères.

— On parle, avec grand éloge, d'un présent que le roi de Prusse a envoyé à S. M., et qui consiste en une housse de cheval, enrichie d'argent, de fleurs de lis et d'autres broderies du meilleur goût. Cette housse a été mise, il y a deux jours, sous les yeux du roi; on la destinée à S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême.

— S. M. le roi de Wurtemberg, qui a passé ces jours derniers à Lyon, venant de Marseille, a visité quelques-uns de nos monumens, le Musée, etc., et a assisté, au théâtre de la Comédie-Française, à une représentation d'Odry. Ce prince, qui voyage incognito, avait refusé la garde d'honneur et même les factions que le général lui avait envoyés. On a remarqué les manières nobles et simples de ce souverain, qui a su se faire respecter de tous les souverains de l'Europe.

— On nous donne pour certain que les députés de Saint-Domingue ne sont pas éloignés, et qu'on saura ou les retourner, dès que certains points de difficultés seront aplanis. Les instructions demandées par eux au président d'Espagne seront arrivées. Nous adoptons cette nouvelle dans l'intérêt des colons, sans toutefois la garantir. (Pilote.)

— Tous les amis de l'art musical apprendront avec un grand plaisir, que Franz-Liszt est de retour à Paris. Il a mis à profit son séjour en Angleterre, pour composer une grande partie de l'opéra, dont M. Théaulon lui a donné le poème.

enfant extraordinaire en a exécuté plusieurs morceaux devant le roi Georges IV, qui, comme on le sait, est le premier amateur et connaisseur de son royaume. S. M. lui a témoigné toute sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs. Les personnes qui, depuis le retour du jeune hongrois, ont eu le bonheur d'entendre des airs et des chœurs de son ouvrage, n'hésitent plus à croire que Mozart nous sera rendu.

— Une compagnie s'organise en ce moment pour introduire sur le canal des Deux-Mers des bateaux à vapeur à une seule roue placée à l'arrière. Ces bateaux, substitués aux bateaux de poste, feront le trajet de Toulouse à Agde en moins de 36 heures.

— On mande de Beaucaire, le 9 août. Voici quelques nouveaux détails sur notre foire :

Les indiennes, qui, depuis quelque tems, se donnaient plutôt qu'elles ne se vendaient, ont été recherchées cette année. La tannerie a obtenu des prix satisfaisans, et, ce qu'il y a de plus important pour les tanneurs, toutes leurs marchandises se sont écoulées : ils ne se sont pas vus dans la nécessité de rapporter chez eux une seule balle. Il n'en a pas été de même des laines communes, qui, nonobstant la vente avantageuse de la draperie, ont trouvé peu d'acheteurs. Les laines fines ont été recherchées. En résumé, la foire a offert un ensemble plus satisfaisant qu'elle n'avait fait depuis plusieurs années.

— On écrit de Dijon, le 12 août : Les moissons commencées vers la fin de juillet sont très-avancées, et dans huit à dix jours elles seront totalement terminées dans notre département. Les seigles et les blés ont été rentrés par un tems favorable ; leur produit, sans être abondant, sera néanmoins satisfaisant. On moissonne maintenant les orges et les avoines, qui rendront beaucoup moins que les blés, à cause des grandes chaleurs survenues tout-à-coup ; les terres basses et humides sont les seules où ces grains aient réussi cette année.

La vigne va bien maintenant ; mais on fera toujours très-peu de vin. C'est ce qui a déterminé le commerce à reporter ses achats sur celui de 1823, dont il ne se serait pas occupé sans cela. — Les vins vieux deviennent de plus en plus rares et chers.

Voici le cours des grains : Froment (l'hectolitre) 16 fr. 40 c. ; seigle, 8 fr. 50 c. ; conceau, 11 fr. ; orge, 7 fr. 70 c. ; avoine, 6 fr. 75 c.

— Une affaire d'un genre particulier vient d'être portée devant la cour d'assises de Strasbourg, qui a rendu son jugement le 10 de ce mois. Voici le fait :

« Les 14, 30 mai et 3 juin dernier, le sieur Ratisbonne, négociant de cette ville, reçut successivement trois lettres anonymes dans lesquelles on le menaçait d'assassinat, d'incendie et d'autres malheurs, s'il ne déposait pas au pied d'un poteau sur les glacis, entre la porte Blanche et celle de Saverne, une somme de 4,000 fr.

« Les lettres étaient écrites au nom de trois individus qui lui annonçaient qu'ils avaient fait serment de le faire périr de la manière la plus cruelle, et que leur serment serait accompli comme celui de Sand à l'égard de Kotzebue.

« M. Ratisbonne dénonça ces lettres à la justice, qui prit alors toutes les mesures convenables pour reconnaître les auteurs de ces menaces.

« Le 12 juin on déposa au pied du poteau susmentionné un sac contenant des rouleaux de plomb ; bientôt après, un individu qu'on reconnut plus tard être le nommé Bertrand Soulé, âgé de 38 ans, ci-devant marchand de vin, présentement sans état, né à Esparon, département de la Haute-Garonne, domicilié à Strasbourg, s'approcha du poteau pour déterrer le trésor ; voyant qu'il était trompé dans son attente, il s'éloigna précipitamment, mais il fut bientôt arrêté par des gardes-champêtres qui le guettaient depuis long-tems.

« M. le juge d'instruction fit de suite une visite domiciliaire à la demeure de Soulé, et y trouva, sur un livre de compte, des pièces d'écriture qui présentèrent une identité parfaite avec les lettres menaçantes et qui contenaient même des phrases entières de ces mêmes lettres.

« Pris ainsi en flagrant délit, Soulé a fait l'aveu de son crime, et la cour l'a condamné, à l'unanimité, à dix années de travaux forcés et à une heure d'exposition au carcan. »

BOURSE du 16 août. — 5 p.c.noc. Jouiss. du 22 mars 1824, 101 fr. 5 c. Act. de la banque.....

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 18 août. — La grande foire d'Anvers commencera le 23 de ce mois à l'occasion de la fête communale de cette ville.

— Plusieurs mayeurs et notaires ayant omis d'inscrire jour par jour, dans un répertoire, la plupart des actes qu'ils reçoivent, tels que baux, ou adjudications faites à la requête d'administrations publiques, omission qui paraît avoir lieu par la considération que les actes de l'espèce ne reçoivent leur complément que par l'approbation de l'autorité supérieure de la province, M. le gouverneur du Brabant méridional vient d'adresser aux autorités locales une circulaire, par laquelle S. Exc. rappelle que l'obligation imposée aux notaires d'inscrire jour par jour tous les actes qu'ils reçoivent est gé-

rale, et ne souffre aucune exception. Elle atteint donc nécessairement les actes soumis à l'approbation supérieure, sauf à l'indiquer en marge du répertoire, et à l'émarger du jour de l'arrivée de l'approbation. Comme le droit d'enregistrement n'est exigible qu'après cette approbation, et que le délai pour la formalité ne commence à courir qu'à compter de son arrivée, l'intérêt des établissemens publics ne peut être froissé en rien par l'exact accomplissement des obligations du notaire.

— Ce matin, ont eu lieu, à la caserne du vieux-marché, des exercices de la compagnie des pompiers sapeurs. Ces manœuvres consistaient entr'autres en une alerte simulée d'incendie, dans laquelle ce corps a développé l'activité et la promptitude dont il a donné tant de preuves dans différentes circonstances. Les autorités ont assisté à ces exercices.

— Le tribunal de première instance, jugeant en matière de police correctionnelle, a condamné hier à 15 fl. d'amende et aux frais le nommé G. De Reydt de cette ville, pour ne pas avoir, au mois de juin dernier, en construisant une maison au Boulevard près la porte de Louvain, pris les précautions nécessaires pour garantir les ouvriers de tout danger. Imprudence qui, à la suite d'un éboulement de terre, a blessé un des maçons qui travaillait aux fondemens. Le second prévenu, G. Horis, a été acquitté. Des circonstances atténuantes paraissent avoir déterminé les juges à mitiger la peine que prononce en pareil cas le Code pénal.

LIÈGE, LE 20 AOUT.

On mande d'Ancône, le 2 août : Les premières nouvelles de la prise d'Ipsara ont fait parmi les Grecs une sensation incroyable. Mais depuis trois jours, d'après l'arrivée de nouveaux rapports de Smyrne, du 16 juillet, les esprits commencent à se tranquilliser. L'on assure dans ces rapports, que l'Archipel est couvert de bâtimens Ipsariotes, Hydriotes et Speziotes ; que les Ipsariotes ont sauvé la plus grande partie de leurs vaisseaux et leurs trésors, se sont réunis aux Speziotes et aux Hydriotes, et ont déjà fait éprouver de grandes pertes au capitain-pacha. Nous ne voulons pas discuter la vérité de ces nouvelles.

(Gaz. d'Augsbourg.)

— Les deux premières éditions de la belle *Messénienne* de M. Casimir Delavigne, sur la mort de Lord Byron, ont été épuisées en moins de trois jours ; la troisième a déjà paru à Paris.

— La censure débute d'une manière brillante ; déjà deux colonnes du *Constitutionnel*, trois des *Débats* et du *Courrier* sont tombées sous les ciseaux, dont l'ordonnance du 15 août de l'an 1824, le trentième du règne de S. M. le roi de France, vient d'armer M. le directeur de la police générale. L'*Etoile* déclare courageusement qu'elle ne redoute pas la censure, et qu'elle restera ce qu'elle a toujours été ; certitude très-consolante, dit un journal, pour les amis du goût et du sens commun ! La *Quotidienne* assure qu'elle sera toujours monarchique et religieuse en dépit des censeurs, et le *Journal de Paris* fait entendre que c'est surtout contre la *Quotidienne* et le *Constitutionnel* que l'on dirigera les grands coups de ciseaux.

— Dans une petite ville de province, où l'on devait donner les *Chasseurs et la Laitière*, le directeur est venu annoncer la veille au public que, pour plus de vérité, le rôle de l'ours serait rempli par un chien.

— Dernièrement, une loueuse de chaises du Palais-Royal voulait faire payer un petit homme sec, assis dans une des allées. « J'ai payé ce matin, dit d'un ton d'impatience le petit monsieur. — On paie encore après-dîner. — En ce cas je ne dois rien, car je n'ai pas dîné. »

Voyage dans la Grande-Bretagne par M. C. DUPIN. (2e. art.)

FORCE COMMERCIALE.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des premiers volumes de M. Charles Dupin ; nous ne parlerons ici que de la dernière livraison, qui commence les recherches sur la force commerciale de la Grande-Bretagne, recherches qui seront continuées dans les volumes suivans.

Quand on considère avec l'auteur quelle est l'énergie et l'étendue de cette force commerciale de l'empire britannique, on se persuade que l'exécution de son ouvrage est une des idées les plus utiles qui aient été conçues dans l'intérêt des nations rivales de l'Angleterre.

« En Europe, dit M. Dupin, l'empire britannique touche à la fois vers le nord : au Danemarck, à l'Allemagne, à la Hollande, à la France ; vers le sud : à l'Espagne, à la Sicile, à l'Italie, à la Turquie occidentale. Il possède les clefs de l'Adriatique et de la Méditerranée ; il commande à l'issue de la mer noire, comme à l'issue de la Baltique....

« En Amérique, il borne la Russie, du côté du pôle, et les États-Unis, du côté des régions tempérées. Sous la zone torride, il domine au milieu des Antilles, cerne le golfe du Mexique et se trouve en présence des nouveaux états qu'il a le premier soustraits à la dépendance de leur mère patrie, pour

les ranger plus sûrement sous la dépendance de son industrie mercantile....

« En Afrique, du sein de l'île consacrée jadis, sous le symbole de la croix, à la sûreté de tous les pavillons chrétiens, l'empire britannique impose à tous les Barbaresques le respect de sa seule puissance. Du pied des colonnes d'Hercule, il porte l'effroi jusqu'au fond des provinces du Maure. Sur les bords de l'Atlantique, il a bâti les forts de la Côte-d'Or et de la montagne du Lion. Aux lieux où l'Espagnol et le Portugais n'avaient aperçu qu'un relâche; et le Hollandais qu'une plantation, il colonise un nouveau peuple britannique et joignant l'activité de l'Anglais à la patience du Batave, en cet instant, au tour de Bonne-Espérance, il recule les bornes d'un établissement qui grandira dans le sud de l'Afrique, à l'égal des états qu'il a fondés dans le nord de l'Amérique. De ce nouveau foyer d'action et de conquête, il étend ses regards sur la route de l'Inde, il découvre, il envahit les stations qui conviennent à sa marche commerciale.

« Enfin aussi redouté sur le golfe persique et dans la mer Erythrée, que sur l'Océan-Pacifique et dans l'archipel de l'Inde, l'empire britannique, possesseur des plus belles contrées de l'Orient, voit régner ses facteurs sur quatre-vingt millions de sujets. Les conquêtes de ces marchands commencent, en Asie, où s'arrêtèrent les conquêtes d'Alexandre, où ne put arriver le dieu Terme des Romains! Aujourd'hui des rives de l'Indus aux frontières de la Chine, et des bouches du Gange aux sommités du Thibet, tout reconnaît la loi d'une compagnie mercantile, confinée dans une étroite rue de la cité de Londres....

« Ainsi d'un centre unique, par la vigueur de ses institutions, et par l'état avancé de ses arts civils et militaires, une île qui, dans l'archipel océanique, serait à peine comptée au troisième ordre, fait sentir l'effet de son industrie et le poids de sa puissance à toutes les extrémités des quatre parties du monde, en même tems qu'elle peuple et civilise une cinquième partie qui suivra ses lois, parlera sa langue, et recevra ses mœurs et son négoce, avec ses arts et ses lumières. »

L'auteur recherche les causes de cette nouvelle prospérité commerciale, il les trouve d'abord dans le caractère anglais lui-même tel que l'ont formé les institutions du pays, il observe ce caractère imprimant l'impulsion à la pensée autant qu'à l'action des individus, excitant une ardeur irrésistible, insatiable, de devancer tout rival, et surtout d'écraser l'étranger, par une concurrence à-la-fois personnelle et nationale; eh! quel moyen pour atteindre ce but! une activité, froide, continue et méthodique; une audace méditée, qui fait tenter au spéculateur, tout ce que la prévoyance, et je dirais presque la divination des calculs, montre comme ayant, au total, moins de chances de revers que de succès. Ajoutons à ces qualités une persévérance dans les entreprises communes ou privées, qui tient à la stabilité des institutions, d'où naît, à la longue, la constance des caractères et tant de vertus énergiques, exerçant sur les ames une action dont le premier ressort est un esprit public inspiré par l'excellence de l'ordre public, et par la protection inviolable des lois les plus chéries. »

« A ces causes morales, ajoutons encore des règles d'économie politique et domestique, favorables à tous les intérêts, stimulantes pour toutes les industries, encourageantes pour tous les talens.

« Quant aux causes matérielles, nous placerons d'abord les voies publiques et les établissemens, qui facilitent les transports et les dépôts, à l'intérieur et dans le voisinage des côtes; l'art même des transports et celui des échanges; enfin, la création des produits d'industrie, qui sont la matière de ces échanges. »

Dans la livraison dont nous parlons, l'auteur développe tous les moyens par lesquels on a facilité le transport dans l'intérieur de la Grande-Bretagne. Cette partie de son ouvrage a quatre principaux objets: les routes, les canaux, les ponts-levis et les vastes bassins dans lesquels les navires sont tenus à flot; et que les Anglais appellent *docks*.

Il y a dans la Grande-Bretagne aujourd'hui environ mille lieues de canaux, et il n'y a guère plus d'un siècle que ces canaux ont été commencés; on en a construit 500 lieues de 1790 à 1815, époque qui comprend à peine quatre années de paix. Veut-on voir quel est l'effet de cette facilité de communication dont jouit l'Angleterre, et dont nous semblons entrevoir à peine les avantages sur le continent? La ville de Manchester, avant la construction des canaux, qui, aujourd'hui, la mettent en rapport avec tous les points de l'Angleterre, Manchester, il y a soixante ans, comptait 27,000 habitans, aujourd'hui elle en a 149,756. Liverpool, au commencement du siècle dernier, ne comptait guère que 5,000 habitans, aujourd'hui elle en a 118,972. A Birmingham la même terre qui donnait trente livres sterling de revenu, il y a deux siècles, rapporte aujourd'hui trois mille livres sterl. Ainsi, le territoire a centuplé de valeur. Les actions des associés propriétaires du canal de Birmingham et Fagelez, qui étaient originairement de cent livres, se sont élevées aujour-

d'hui à deux mille livres sterling. Où en sommes-nous sur le continent de l'Europe en présence d'une pareille prospérité? Une telle rapidité de progrès devrait cependant exciter une heureuse émulation.

M. Dupin donne les détails les plus précieux sur les routes anglaises. Il y a en Angleterre une espèce de route extrêmement avantageuse à l'industrie: ce sont les *routes-ornières de fer*; c'est une innovation qui ne date que de 1786, et qui existe aujourd'hui cinq cents lieues de ces routes. L'avantage qui en résulte, c'est que par ce moyen un seul cheval traîne plusieurs chariots et jusqu'à dix mille kilogrammes de poids. C'est encore un des moyens de succès de l'industrie de Birmingham, c'est ainsi que d'une manière si économique et si rapide elle voit le charbon de terre au lieu d'embarcation d'où elle l'expédie pour les deux continents.

L'auteur parle aussi des ponts de l'Angleterre. Ce qu'il appelle *des ponts suspendus* peut être très-utile aujourd'hui, que cette innovation s'adopte en France, et va, dit-on, s'introduire en Belgique. MM. Séguin d'Annonay ont les premiers en France exécuté des ponts suspendus. Le pont en fil de fer qu'ils ont construit pour le service des ouvriers de leur manufacture d'Annonay, a seize mètres de long et n'a coûté que 50 francs. Pour les grands ponts, au lieu de fil de fer, on se sert de chaînes et de verges du même métal.

M. Dupin s'attache à décrire les vastes bassins appelés *docks* qui abondent en Angleterre: la seule ville de Londres en compte trois; il donne une idée non-seulement des docks mêmes, mais des magasins qui les entourent, des hangars, des opérations qui s'y rapportent. C'est ainsi qu'il décrit non-seulement l'intérieur et la façade des magasins, mais tout ce qui sert à transporter les produits du vaisseau au magasin, les grues de fer, les charriots de fer, la manière dont ils se meuvent alternativement par l'inclinaison d'un chemin de fer et par la force du contrepoids, la descente des tonnes dans les caves; ces détails, qui paraissent minutieux, sont en réalité à la plus grande précision; ils acquièrent beaucoup de portée, parce que c'est par le soin mis à perfectionner ces moindres opérations, que l'on parvient en Angleterre à produire les plus grands résultats dans le plus court espace de tems, et par les voies les plus économiques. Cet esprit d'améliorations secondaires mènerait, à lui seul, aux améliorations du premier ordre.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre plus longuement encore sur les voyages de M. Charles Dupin; cet ouvrage ne se trouve désormais que dans le cabinet de tous les hommes d'état, mais dans le cabinet de tous les administrateurs. On y verra combien de choses que nous croyons impossibles à entreprendre, se font journellement en Angleterre, et presque sans effort; on y apprendra ce que peut l'esprit d'industrie, et quelle est la rapidité des progrès qu'elle fait faire aux richesses nationales. Le grand avancement de l'industrie de l'Angleterre, et ses nombreux travaux si utiles au commerce, ne remontent pas plus loin que le ministre de Chatam, vers le milieu du dernier siècle; il est vrai que le caractère anglais était mûri par plus d'un demi-siècle de liberté.

LOGOGRIPE.

Pris tout entier, lecteur, je suis un minéral,
Un membre à bas je suis un végétal;
Coupe m'en deux, je peux t'ôter la vie,
Ou te la conserver sur la mer en furie;
Coupe m'en trois, être immortel,
J'aspire après ta mort au bonheur éternel.

Le mot de la dernière charade est *Banqueroute*.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 19 août.

Naissances : 2 filles.

Décès : 1 garçon, 1 fille, 1 homme, 2 fem., savoir:

Mathieu Kips, âgé de 25 ans, rue porte St-Léonard, célibataire.

Marie-Catherine Pirotte, âgée de 50 ans, journalière, rue derrière

Magdelaine, veuve de George-Louis Debie.

Marie-Catherine-Agnès Neuville, âgée de de 39 ans 4 mois, rue de

tay, épouse de Gilles-Alexis-Guillaume Posson.

ANNONCES.

On désire placer mille francs sur hypothèques. S'adresser rue des Célestines, N. 755 3 m. bis.

Madame veuve LEDUC, rue des Tourneurs, N. 158, seigne chez elle et en ville l'écriture, les langues française et hollandaise, pour un prix très-modéré.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 franco, pour les autres villes du Royaume.

Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 30 et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant

On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché aux Bois, et chez tous les directeurs des postes.

Les annonces sont insérées à deux sous par ligne.